Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 34 (1977)

Heft: 9

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Informations générales

– la météorologie
– les avalanches
– les logements

Les documents sur les genres d'encordement et les méthodes d'assurage ont été mis à jour. Il est possible d'obtenir ce nouveau manuel en payant la somme de 10 fr. Les commandes seront exécutées au début d'octobre 1977. Pour le paiement anticipé, il faut remplir le bulletin de versement selon le modèle ci-joint du coupon. *Attention, la mention «VZ 5661» est absolument nécessaire.*

Joignez le récépissé au bon et envoyez le tout dans une enveloppe affranchie ou «affranchie à forfait» à l'adresse suivante:

Office central fédéral
des imprimés et du matériel
3000 *Berne*

Les *experts* n'ont pas besoin de commander cette nouvelle édition. Elle leur sera envoyée automatiquement par le service J + S du canton de domicile.

Attention

Le bon n'est valable que si le récépissé est annexé

N'oubliez pas d'inscrire votre adresse sur le bon

Pauschal frankiert
Affranchi à forfait

Bon valable jusqu'au 30 septembre 1977

Nouveau contenu du MM
Alpinisme / Excursions à skis, f

Eidg. Drucksachen- und Materialzentrale

Office central fédéral
des imprimés et du matériel

3000 Bern

Alpinisme
Excursions à skis

Revision et fusion des deux manuels du moniteur

Le résultat essentiel de cette revision a été la réunion des deux manuels dans un seul classeur.
Le contenu a également été enrichi par des travaux très intéressants sur

Numa Yersin prend sa retraite

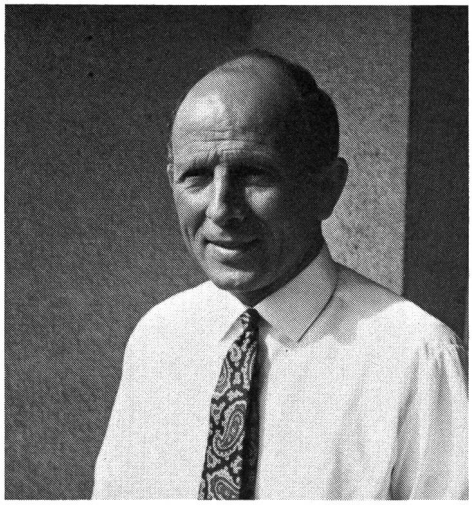

Pour tous ses collaborateurs, pour tous ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui, pour tous ses anciens élèves et amis, l'événement a de la peine à passer: Numa Yersin prend sa retraite!

Celui qui fut un chef du service cantonal Jeunesse + Sport écouté et respecté, un maître d'éducation physique compétent, un conseiller clairvoyant a une fois de plus pris une décision qui cadre bien avec son personnage.

Né en 1916 aux Moulins, dans ce Pays d'En-Haut auquel il est resté fidèle, Numa Yersin a fait ses études d'instituteur à l'Ecole normale de Lausanne avant d'aller compléter sa formation à l'Université de Bâle où il obtint en 1939 son diplôme fédéral de maître d'éducation physique. Sportif complet, Numa Yersin devient instructeur suisse de natation et de ski en 1943 et 1944. Après un stage de 6 mois à l'EFGS (1945), il enseigne d'abord la gymnastique à Vevey puis dès 1949 et jusqu'en 1972 à l'Ecole normale de Lausanne.

En 1972, alors qu'il aurait pu terminer sans trop de soucis une brillante carrière pédagogique, «Numa» décide de prendre un nouveau départ professionnel en acceptant la direction du Service cantonal J + S vaudois. Jeunesse + Sport vient de naître sur le plan fédéral et ses maladies d'enfance ne facilitent pas toujours les services cantonaux. Avec une énergie inébranlable, un enthousiasme communicatif, une imagination débordante, Numa Yersin parvient en un temps record à mettre sur pied une organisation efficace, exemplaire, dont il aura été le puissant moteur jusqu'au moment de sa retraite.

D'aucuns se sont étonnés de la popularité acquise par le chef cantonal vaudois, d'autres y ont toujours cru car il ne pouvait en être autrement. On ne forme pas des générations d'instituteurs et de maîtres d'éducation physique sans forger de solides liens d'amitié. On ne représente pas ses collègues dans les différentes associations cantonale, (16 ans à l'AVMG) et fédérale (12 ans à la SSMG dont 8 comme chef technique) sans acquérir une notoriété et des compétences spéciales.

Au-delà de ses aptitudes techniques et pédagogiques, Numa Yersin a apporté au mouvement Jeunesse + Sport la solidité d'une riche nature humaine: fermeté et compréhension, en quelque sorte une main de fer dans un gant de velours, un cœur d'or dans la poitrine d'un sportif convaincu.

Numa Yersin quitte son poste pour donner la barre à des forces jeunes, mais il ne quitte pas tout à fait Jeunesse + Sport. Comme nous le connaissons, il a bien préparé sa «retraite» en acceptant le poste de responsable... J + S au sein de l'Association régionale romande des clubs de ski (ARRCS). Venu de la montagne et du monde des skieurs, Numa retourne à ses anciennes amours.

N'est-ce pas là la voie de la raison, celle de Numa Yersin? L'EFGS lui dit un grand merci et... bonne retraite!

Jean-Claude Leuba

Bienvenue à Pierre Détraz

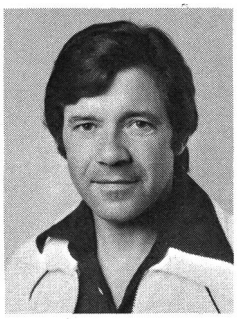

nouveau chef cantonal J + S du canton de Vaud

Pierre Détraz, maître d'éducation physique à l'Ecole normale de Montreux a finalement accepté de prendre la succession de Numa Yersin à la tête du service de Jeunesse + Sport du canton de Vaud.

Pierre Détraz a obtenu son brevet d'instituteur à l'Ecole normale de Lausanne en 1955 et son diplôme de maître d'éducation physique à l'Université de Lausanne en 1964. Instituteur à Démoret puis à Montreux, maître de gymnastique aux écoles primaires, secondaires et enfin à l'Ecole normale de Montreux, le nouveau chef J + S vaudois a déjà derrière lui une belle carrière pédagogique. A côté de son activité professionnelle, il a mis ses qualités techniques d'organisateur et de chef au service de la gymnastique féminine: depuis 1968, il préside le comité technique de l'Association vaudoise de gymnastique féminine (AVGF) dont il a été pendant 4 ans le représentant à l'Association suisse de gymnastique féminine (commission des agrès de l'ASGF).

Ses connaissances des problèmes scolaires, des fédérations et de Jeunesse + Sport où il est expert dans la branche «entraînement de la condition physique» en faisaient un candidat idéal à la succession de Numa Yersin dont il fut d'ailleurs l'élève.

Homme tranquille et fin, Pierre Détraz va sans doute imprégner le service cantonal J + S de sa forte personnalité. Moniteurs, experts et collaborateurs trouveront en leur chef une présence et un savoir-faire agréables, un avis sûr. L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport lui souhaite la bienvenue, beaucoup de joie et de succès dans l'accomplissement de sa nouvelle tâche.

Jean-Claude Leuba

Economies dans Jeunesse + Sport

Avec la loi fédérale du 5 mai 1977 sur les mesures visant à équilibrer les finances de la Confédération (message du 9 février 1977), les Chambres fédérales ont créé les bases nécessaires pour atteindre le but qui leur a été fixé. Précisons également qu'un référendum est en cours contre les mesures envisagées.

Ces mesures touchent malheureusement aussi différents secteurs de Jeunesse + Sport.

Transcription dans la législation

Les mesures d'urgence prises en 1975 doivent être transcrites dans la législation sur le sport, c'est-à-dire qu'il faut modifier la loi fédérale du 17 mars 1972 ainsi que l'ordonnance du Conseil fédéral du 26 juin 1972 concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports.

Les secteurs touchés sont:

- les examens *médico-sportifs* (seuls les adolescents de santé délicate peuvent se faire examiner par un médecin aux frais de la Confédération)
- *les transports de personnes* (les participants aux cours de branche sportive, aux examens de performance et aux activités particulières

n'ont plus droit aux bons de transport permettant de voyager à moitié prix).

Ces modifications entrent en vigueur le 1er janvier 1978.

Assurance militaire

L'assurance militaire a proposé de biffer Jeunesse + Sport de la liste des bénéficiaires afin de pouvoir économiser environ 3,8 millions de francs.
Un groupe de travail, spécialement désigné pour traiter ce cas, propose lui, *d'exclure de l'assurance militaire uniquement les activités organisées par les écoles et les entreprises dans le cadre de Jeunesse + Sport*, vu que dans la plupart de ces cas, les participants sont doublement assurés. Cette solution permettrait à l'assurance militaire d'économiser environ 2 millions de francs.
Cette modification de l'ordonnance du 13 septembre 1976 concernant Jeunesse + Sport entre en vigueur le 1er décembre 1977.

Autres réductions des prestations fédérales

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport a été chargée, avant la votation populaire du 12 juin dernier, d'économiser dans le secteur de Jeunesse + Sport 2 millions de francs par rapport au plan des finances pour 1978. Après mûre réflexion, il a été décidé *de réduire d'un tiers la subvention pour l'organisation et les indemnités versées aux moniteurs pour les camps organisés par les écoles dans le cadre de l'enseignement obligatoire.* Les camps facultatifs des écoles, qui sont proposés comme alternative aux vacances, ne sont pas touchés par cette mesure.
Cette modification de l'ordonnance du 13 septembre 1976 entre en vigueur le 1er décembre 1977.
Ces mesures entraînent une forte réduction des prestations suivantes accordées à Jeunesse + Sport:

- examens médico-sportifs, env. 650 000 francs
- transport de personnes, env. 1 600 000 francs
- assurance militaire, env. 2 000 000 francs
- camps scolaires (enseignement obligatoire), env. 1 500 000 à 2 000 000 francs.

L'institution Jeunesse + Sport a donc déjà fait des efforts considérables, avant la votation populaire du 12 juin 1977, pour aider à équilibrer les finances fédérales.

Le cyclisme – une grande aventure

P. Köchli, le chef de la branche
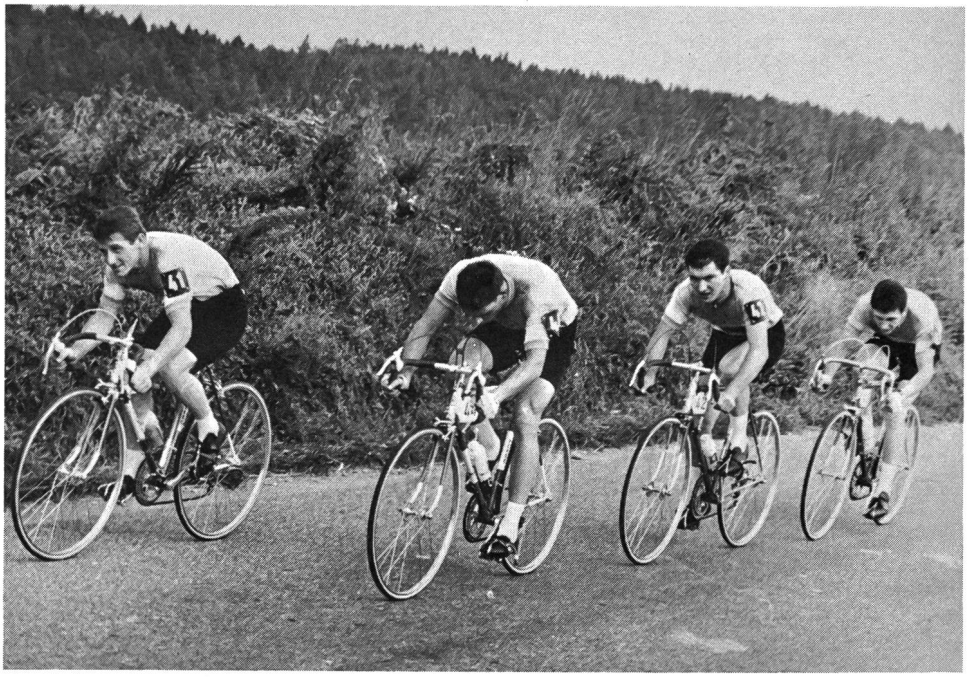
Le cyclisme est introduit dans Jeunesse + Sport et vient compléter la liste des branches sportives proposées par cette institution. Ce sport très varié offre à la jeunesse une multitude de possibilités de vivre le sport.
Dans le cyclisme, on distingue deux formes principales d'application: le cyclotourisme et la compétition. Les deux disciplines connaissent actuellement une véritable renaissance, notamment le cyclotourisme qui compte toujours davantage de partisans. La bicyclette n'est plus le moyen de locomotion incommode. Les gens ont reconnu qu'elle permet de vivre une aventure sportive tout en jouissant d'une grande liberté. La bicyclette est un moyen de locomotion idéal pour les vacances. Sans hâte, le cyclotouriste apprend à connaître de nouvelles régions. Comparé à l'excursionniste, il est tout aussi étroitement lié à la nature, mais son rayon d'action est bien plus large.
Celui qui a fait plusieurs randonnées à bicyclette possède déjà une bonne endurance, quelques notions de la technique et surtout le courage et le sens de l'orientation. Rappelons à ce propos que le cyclotourisme connaît non seulement les randonnées mais également les courses d'orientation où le travail mental joue un rôle important. Les différentes tâches de tous les degrés de difficulté qu'il faut accomplir exigent une bonne harmonie entre la tête et les jambes.
Le cyclotourisme n'a pas besoin de grands stades ni d'une imposante coulisse de spectateurs. L'important c'est de participer, bien que l'effort passe avant la récompense. Avant de pouvoir éprouver cette heureuse sensation d'avoir «escaladé» un col, il faut atteindre le sommet et les problèmes fascinants exigeant le travail avec la boussole et la règle à calcul, il faut d'abord les résoudre!
Une course peut se dérouler sur une piste en bois aux virages surélevés ou sur un col à 2500 m d'altitude où l'oxygène n'abonde pas. Elle peut également avoir lieu par une chaleur torride ou par un froid glacial, sur des routes enneigées, boueuses et glissantes. Un coureur peut courir tout seul contre la montre pour battre un record ou gagner une médaille olympique. Mais il peut également se mesurer dans la même course avec des centaines d'autres coureurs. Le but de la compétition est clair: le coureur veut réaliser un record ou battre un adversaire direct. Son entraînement est donc programmé en fonction de cet objectif.
Chaque adolescent a envie d'imiter les grands de la route, du cyclo-cross ou de la piste, surtout que les idoles ne manquent pas en Suisse. Citons par exemple le champion du monde de cyclo-cross, Albert Zweifel. Cette année aussi, les jeunes filles ont pu participer pour la première fois à des courses et la participation du sexe soi-disant faible augmente sans cesse. Ce qui est déjà le cas dans le cyclotourisme et dès aujourd'hui aussi valable pour la compétition: le cyclisme est également ouvert aux jeunes filles!
Dans Jeunesse + Sport, la formation est également très variée. Il y a différentes disciplines: le cyclotourisme, le cyclisme d'orientation, le cyclisme sur route, le cyclo-cross et le cyclisme sur piste. Mais avant de choisir une de ces cinq disciplines, chaque débutant participera à un cours de branche sportive «école de base» où il sera familiarisé avec toutes les possibilités et les perspectives de ce sport et où il apprendra les principes du cyclisme en vue de les appliquer par la suite dans sa discipline préférée.